

POUR UN PROGRAMME NATIONAL DE GESTION DU MYRIOPHYLLE À ÉPI !

L'urgence d'agir pour protéger les lacs et les cours d'eau du Québec

Nom de l'organisation : _____

Adresse de correspondance : _____

À la réunion du : _____

(Type de réunion et date)

Nous avons voté un appui à la déclaration afin de demander ;

« L'intervention du gouvernement du Québec, en consultation avec les associations et les organismes de protection des lacs et des cours d'eau, les chercheurs et les représentants du milieu municipal, pour initier et mettre sur pied, dès 2018, un programme national de gestion du myriophylle à épi.

Tout en s'inspirant des expériences et des recherches probantes, tant celles effectuées ici que celles à l'étranger, ce programme viserait notamment à :

- Guider les municipalités et les MRC dans l'obtention des autorisations gouvernementales visant à protéger les plans d'eau sur leur territoire de cette invasion;
- Élaborer des mesures préventives pour éviter la contamination dans les plans d'eau où la plante n'est pas encore présente;
- Dégager les budgets pour financer efficacement les mesures préventives et de contrôle reconnues;
- Financer les travaux de recherches en cours portant sur les impacts sur la faune et la flore des différentes méthodes de gestion de la plante;
- Financer un programme de recherches afin de mieux mesurer les impacts à long terme de la présence du myriophylle à épi, de contrer ses effets nocifs, de trouver des moyens efficaces et sécuritaires pour l'environnement pour contrôler au maximum sa présence. »

Signature _____ Date _____

(Retournez à : gestiondumyriophylle@gmail.com)